

L'action 1 JOUR 1 MÉTIER

Cette action est destinée aux entreprises du secteur privé

L'action 1 jour 1 métier, c'est quoi ?

Accueillir pendant une journée, une personne en situation de handicap dans votre entreprise.

Quel est l'objectif pour la personne en situation de handicap ?

En partageant le quotidien d'un salarié, de découvrir une entreprise, de tester un métier, de se familiariser avec un secteur d'activité, un environnement de travail, pour amorcer un nouveau parcours professionnel.



Quel est l'intérêt pour l'entreprise ?

Cette action permet de rencontrer des travailleurs en situation de handicap, de sensibiliser les équipes et d'affirmer les valeurs sociales de l'entreprise.

Durée ?

1 journée

mobilisable toute l'année



Assurance

Lorsque tout a été défini entre l'employeur et la personne, Cap emploi remplit une attestation d'assurance et vous la fait parvenir.

Et si cette personne devenait un de vos futurs talents ?



Pour aller plus loin, pensez à la PMSMP => [Lire Cap Sur La PMSMP](#)

Cap emploi

Cap emploi intervient pour orienter les personnes vers votre entreprise.

Cap emploi s'occupe de la gestion de l'assurance.

A l'issue de cette journée, Cap emploi peut vous accompagner pour la suite du parcours (PMSMP, recrutement, intégration, aménagement).